



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION GUYANE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT
Unité procédures et réglementation

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Le préfet de la région Guyane
Préfet de la Guyane
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

Fait connaître qu'il sera procédé **du 04 avril au 03 mai 2016 inclus**, sur le territoire de la commune de Rémire-Montjoly, à une enquête publique parcellaire, relative au projet d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) EcoQuartier

Ce projet est engagé par la commune de Rémire-Montjoly et a pour maître d'ouvrage l'Établissement Public d'Aménagement en Guyane (EPAG) dont le siège social se situe 1, avenue des jardins de Sainte-Agathe, bourg de Tonate - BP 27 - 97 355 Macouria. Coordonnées : 0594 38 77 00 – fax : 0594 38 77 01- courriel : contact@epag.fr ou Madame Mirella NEDJARI-PULCHERIE mail : m.pulcherie@epag.fr – téléphone : 05.94.38.77.04 ;

Monsieur Gérard VIGOUROUX est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Daniel CUCHEVAL en qualité de commissaire enquêteur suppléant par décision du 24 février 2016.

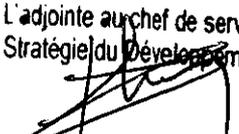
Les pièces du dossier d'enquête et le registre d'enquête seront déposés à la mairie de Rémire-Montjoly, pendant toute la durée de l'enquête, soit **du lundi 04 avril au mardi 03 mai 2016 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture des bureaux, à savoir **lundi, mercredi et vendredi de 8 h 15 à 13 h 45** **mardi et jeudi de 8 h 15 à 12 h 45 et de 14 h 45 à 16 h 15**. Téléphone : 0594 35 90 00 – Monsieur Gérard VIGOUROUX sera présent au lieu où le dossier peut être consulté aux dates suivantes : **le matin de 9h à 12h 00 : les mardis 05, 12, 19 et 26 avril 2016 - le mardi 03 mai 2016**.

Un registre d'enquête déposé à la mairie de Rémire-Montjoly et sera tenu à la disposition du public pour recevoir les observations sur le projet durant toute la durée de l'enquête. Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'hôtel de ville de Rémire-Montjoly, qui se situe zone Moulin à vent : hdv.secretariat.maire@orange.fr ou directement à l'adresse personnelle de Monsieur VIGOUROUX – courriel : vigourouxgerard@gmail.com pour être insérées au registre d'enquête publique.

Le rapport du commissaire enquêteur sera disponible, pendant un an, à la mairie de Rémire-Montjoly, à la DEAL- unité procédures et réglementation - impasse Buzaré à Cayenne et également consultable sur le site internet de la préfecture de la Guyane – www.guyane.pref.gouv.fr (Accueil- annonces- enquêtes publiques)

Pour le préfet,

L'adjointe au chef de service
Pilotage Stratégie du Développement Durable


Mylene HO-JEAN-CHOY